

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
-:-

DECRET N° 321/PR-SGG

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;

VU le Décret N°147/PR du 16 mai 1967, portant
formation du Gouvernement,

D E C R E T E

Article 1er - Pour compter du 2 septembre 1967, le Dr Daouda BADAROU, Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères, pendant l'absence du Dr Emile-Derlin ZINSOU.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

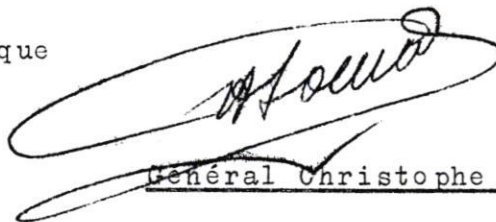
Fait à COTONOU, le 9 Septembre 1967

par le Président de la République,

le Ministre de la Santé Publique
et des Affaires Sociales,



Daouda BADAROU



Général Christophe SOGLO

Ampliations : PR 4 - MSPAS-MAE 4
Ministères 9 - SGG 4 - CS 6 - IAA 1
Gde.Chanc. 1 - DGAJL 2 - JORD 1.